

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 – 07 76 11 53 21
snpes.paca@gmail.com

INFOS régionales

Marseille le 09 mai 22

PAIE DES NÉO-TITULAIRES SUITE AU PASSAGE EN CATÉGORIE DES ÉDUCS.

Nous avons été interpellés par les éducatrices.teurs titularisé.es cette année dans notre région, car ni l'ENPJJ, ni la Dir ne leur a versé la rétroactivité liée au passage en catégorie A. L'ensemble de cette promotion attendait en effet que ce réajustement leur soit versée en harmonisation avec les titulaires. Il a fallu intervenir auprès de la Dir pour accélérer cette procédure qui tardait à voir le jour. Encore une fois, force est de constater que cette administration est plus prompte à réclamer d'éventuels trop-perçus que de verser leurs dus, en temps et en heure, aux personnels....

IFSE

L'indemnitare à la PJJ prend décidément une place de plus en plus importante. Dernier exemple en date, la revalorisation quadriennale. Cela concerne l'ensemble des personnels qui n'ont ni connu de mobilité professionnelle, ni d'évolution de grade. Tous les 4 ans donc, l'IFSE de ces personnels doit être revu et augmenté. Qu'on se rassure, on ne récompense pas la stagnation, car c'est contraire à l'idéologie libérale qui enjoint au mouvement, à l'avancement dans la carrière au mérite. L'indemnitare ne sera jamais une politique salariale digne de ce nom, telle que nous la réclamons. Il est donc prévu que cet IFSE pour les rétifs au changement soit récompensé de 20 euros par mois... Il était donc normal que cette réévaluation arrive en juillet 2021. Là encore, tout n'a pas fonctionné comme prévu et dans notre DIR cela figurera sur la paie en juin prochain, comme nous l'a confirmé la DIR. Mais nous savons aussi que ces dernières années les taches se sont multipliées pour les personnel.le.s administratifs en DIR et en plus sans compensation statutaire.

MOBILISATION POUR LES EXCLU.ES DU DÉCRET DE REVALORISATION SUITE AU SÉCUR DU TRAVAIL SOCIAL NOTAMMENT POUR LES AA

Nous avons déjà mis en place deux assemblées générales sur la région, en visio. Les collègues Adjointes Administratives sont les plus mobilisées à ce jour. Une pétition nationale est arrivée dans vos services. C'est avec cette pétition que nous allons demander des audiences dans toutes les Dir, à l'AC et au secrétariat général. Le combat ne fait que commencer. Il est inacceptable que cette administration qui se targue de vouloir faire reculer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes viennent à publier un décret de revalorisation salariale qui laisse sur le bas-côté un corps de métier (AA) composé à plus de 95 % de femmes. Une prochaine AG en Visio aura lieu jeudi 12 mai à 16h pour les exclu.es du Ségur. N'hésitez pas à poser une heure d'information syndicale sur votre temps de travail, ce qui est votre droit.